

Décision n° 2025-001

Désignation complémentaire des représentants au comité de concertation

Le dix-sept juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente minutes, le Bureau syndical, convoqué le six juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Madame Annick CRESSENS, Présidente de l'EPTB Isère.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Excusé / Présent / suppléé par le délégué suppléant
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly	Umberto DIMASTROMAT TEO	/
Conseil Départemental de la Savoie	Annick CRESSENS	Présente
Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère	Gilles STRAPPAZZON	Présent
Conseil Départemental de l'Isère	Christophe REVIL	Présent
ARCHE Agglo	Jean-Paul VALLES	Présent
Conseil Départemental de la Drôme	David BOUVIER	Présent
Syndicat Mixte CLEDA	Laurent DAUMARK	Présent
Conseil Départemental des Hautes-Alpes	Eric PEYTHIEU	/

Autres personnes présentes : Jean-Charles FRANÇAIS, Christophe DALL-OSTO, Nathalie LESAFFRE

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose aux membres du Bureau syndical rappelle que lors de sa séance du 26 mars dernier le comité syndical a approuvé la composition type du comité de concertation et donné mandat au bureau pour la désignation des membres restant à préciser :

- 8 structures représentatives du petit cycle de l'eau,
- La structure représentative SCOT de Savoie,
- La structure savoyarde représentative de la métallurgie,
- 4 structures représentatives des consommateurs.

Les propositions de la Drôme, de la Savoie et des Hautes-Alpes n'étant pas encore arrêtées, il est proposé au vote les propositions de l'Isère.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical décident à l'unanimité :

- de désigner pour l'Isère le Syndicat d'Assainissement des Communes de l'Oisans et de la Basse Romanche (SACO)ACO, la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) et la Communauté de Communes Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté comme représentants du petit cycle de l'eau et l'UFC Que Choisir Isère comme représentant des consommateurs

Fait à Grenoble, le jeudi 3 juillet 2025

La Présidente



Annick CRESSENS